

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
MONESTIER MERLINES DU 08 MAI 2024**

Présents : M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX
Mme Géraldine GOURGEONNET, M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LAVAL, Mme
Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, Mme Maryvonne PRADEL, M. Marcel
OLLIER.

Absences excusées : /

Absents : M. Sylvain OLLIER.

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 12/04/2024

I – DELIBERATIONS

- Cérémonie du 15 juillet 2024 – Mairie de Bourg-Lastic (Commémoration du
80^{ème} anniversaire de la semaine tragique de juillet 1944).

II – AFFAIRES COURANTES

- Permanences du bureau de vote – Election Européenne 09/06/2024
- Achat d'une auto-laveuse et aspirateur eau-poussière pour la salle des Fêtes
- Fête des voisins

III – QUESTIONS DIVERSES



***APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12/04/2024**

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré,
approuve le procès-verbal du 12/04/2024.

Votants : 10	Pouvoir : 0	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

*** Cérémonie du 15 juillet 2024 – Mairie de Bourg-Lastic (Commémoration du
80^{ème} anniversaire de la semaine tragique de juillet 1944).**

La commune de Bourg-Lastic souhaiterait commémorer le 80^{ème} anniversaire de la semaine
tragique de juillet 1944, en juillet 2024.

Notre commune étant concernée par ces événements tragiques, il paraît souhaitable qu'elle
participe à l'organisation de cette manifestation.

Madame le Maire précise que le budget global afférent à ces évènements est à ce jour fixé à 15 000 € au maximum 20 000 € et celui-ci sera réparti per capita entre les collectivités membres du collectif qui travaille sur cette commémoration.

10 communes travaillent dans ce collectif, la charge de chaque commune devrait être réduite. Ce d'autant que des subventions seront sollicités auprès de la Région, du Département, de la communauté de communes, de Fondation privées et d'associations d'anciens combattants.

Madame le Maire fait part du programme de cette journée commémorative.

Si les communes ne souhaitent pas participer au fonds de concours, elles peuvent verser leur contribution sous forme de subvention.

La prochaine réunion est prévue le 05 juin 2024 à 18h00.

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

- De verser une subvention exceptionnelle de 300 €.

Votants : 10	Pouvoirs : 0	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	-----------	------------	----------------

*** AFFAIRES COURANTES :**

- Permanences du bureau de vote – Election Européenne 09/06/2024

Lors du précédent CM, il avait été décidé :

Elections : 8h – 18h

8h – 10h : Maryvonne / Elodie

10h-12h : Géraldine / Sylvain

12h-14h: Marcel / Claude

14h-16h: Sylvain / Jean-Paul

16h-18h: Laurence/Nathalie

- Achat d'une auto-laveuse et aspirateur eau-poussière pour la salle des Fêtes

- Fête des voisins

Le 14 juin 2024 à 19h00. Préparer un flyer.

Mairie : apéritif + saucisson, pain/merguez + chips

QUESTIONS DIVERSES :

Croix de Chauvet

L'ordre du jour étant levé, Madame le Maire lève la séance à 11h30.

Le secrétaire de séance Elodie COURTET	Le Maire, Nathalie LE GALL
	

